

Santé

LA TÉLÉMÉDECINE APPLIQUÉE À LA GROSSESSE

A cette échelle, c'est une première française. Six maternités haut-normandes* sont dotées, depuis le 1^{er} novembre, d'un système de soins des grossesses pathologiques par télémonitoring. Ce dispositif permet aux patientes d'enregistrer - à domicile - le rythme cardiaque du fœtus grâce à un appareil portatif, puis de faire parvenir les résultats de cet enregistrement à leur médecin via le téléphone. « *L'examen est simple à réaliser, il dure une demi-heure, et surtout, il évite une hospitalisation lorsque cela n'est*

pas vraiment nécessaire», résume Catherine Lévêque, coordinatrice du réseau périnatalité, l'association qui a piloté ce programme. Vingt-deux mallettes portatives et six stations de réception sont déjà en service dans les maternités concernées. Coût total : 210 000 euros qui ont été pris en charge par la Région dans le cadre du volet télémédecine du Contrat de plan.

Contact : Catherine Lévêque, tél. 02.32.88.80.97.

* CHU, Hôpital du Belvédère, Clinique Mathilde (Rouen), Groupe Hospitalier du Havre, Centres hospitaliers d'Evreux et d'Elbeuf/Louviers/Val-de-Reuil.